FFESSM CODEP VAL D’Oise

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

ASSOCIATION DECLAREE - LOI du 1 er JUILLET 1901

Siège social : Piscine de Taverny 141 rue d'Herblay 95150 Taverny



**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**BULLETIN D’INSCRIPTION**

**aux UC1, UC2 et UC3 de la formation 2016-2017
de Tuteur de Stage Initiateur**

Pour obtenir l’attestation de Tuteur de Stage initiateur, le candidat doit valider 3 unités de compétences (UC1, UC2 et UC3).

La formation annuelle de Tuteur de Stage Initiateur organisée par le CODEP 95 aura lieu :

* le dimanche 2 octobre 2016 aux Grands Bains du Parisis - 1 Rue François Truffaut - 95220 Herblay
* et le dimanche 9 octobre 2016 au CDFAS - 60 rue Bouquinvilles - 95600 Eaubonne.

La formation proposée est réservée aux moniteurs MF1 et BEES 1 depuis plus d’un an et permet de valider les UC1 et UC2 de la formation TSI.

Les moniteurs ayant déjà suivi la formation de TSI peuvent participer à la formation à des fins de recyclage, de partage de pratique, etc.

Pour valider l’UC3, (participation à un atelier pédagogique lors d’un stage initial initiateur), le candidat pourra assister à la seconde journée du stage initial initiateur organisé par le CODEP 95, le dimanche 16 octobre 2016 au CDFAS.

**Inscription :**

Nom et prénom du stagiaire :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Club d’appartenance : Numéro du club :

Numéro de licence fédérale 2016 ou 2017 :

Date de passage du MF1 ou BEES1 :

Joindre un chèque de 80 € à l’ordre du « CODEP 95 de plongée », photocopies :

* de la licence 2016 ou 2017,
* du certificat médical (moins d’1 an au 15 octobre 2016),
* du diplôme MF1 ou BEES1
* du RIFAP

Signature du Président de club Signature du candidat

PS: *retourner l’inscription et les photocopies de documents avant le 30 septembre 2016 à Nicolas Leveau – 1 rue Paul DOUMER – 95520 OSNY. Mail :* *nicolas.leveau@apsyn.fr* *(pour prévenir tout aléas de courrier, une confirmation par mail est souhaitable).*